

Nouvelles pratiques sociales



Expériences connues, vécues... mais rarement écrites À propos des relations de partenariat Nord-Sud

Fatoumata Ouattara et Valéry Ridde

Volume 25, numéro 2, printemps 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1020832ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1020832ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Ouattara, F. & Ridde, V. (2013). Expériences connues, vécues... mais rarement écrites : à propos des relations de partenariat Nord-Sud. *Nouvelles pratiques sociales*, 25(2), 231–246. <https://doi.org/10.7202/1020832ar>

Résumé de l'article

Cet article propose et poursuit l'analyse réflexive engagée par les sciences sociales sur les relations de collaboration entre les chercheurs du Nord et du Sud. Il s'agit notamment d'appréhender des rapports de partenariat à l'aune de situations en amont de la constitution formelle des cadres d'échanges « scientifiques ». Dans cette perspective, la défaillance progressive de la formation scientifique au Sud, conjuguée à des réseaux de clientélisme soutenus et entretenus par les collaborateurs du Nord et du Sud, ne favorise pas l'émergence de rapports de partenariats équitables. Si l'on considère le partenariat comme une construction, voire un processus, alors toute analyse sur le sujet devrait davantage s'intéresser aux énoncés explicites ainsi qu'aux non-dits qui colorent son inscription dans les relations de collaboration.

**Expériences connues, vécues...
mais rarement écrites.**
*À propos des relations de
partenariat Nord-Sud*

Fatoumata OUATTARA

Institut de recherche pour le développement – Sciences économiques
et sociales de la santé et traitement de l'information médicale
(SESSTIM – Marseille, France)

Valéry RIDDE

Département de médecine sociale et préventive
Centre de Recherche du Centre Hospitalier
de l'Université de Montréal (CRCHUM)
Université de Montréal

Cet article propose et poursuit l'analyse réflexive engagée par les sciences sociales sur les relations de collaboration entre les chercheurs du Nord et du Sud. Il s'agit notamment d'appréhender des rapports de partenariat à l'aune de situations en amont de la constitution formelle des cadres d'échanges « scientifiques ». Dans cette perspective, la défaillance progressive de la formation scientifique au Sud, conjuguée à des réseaux de clientélisme soutenus et entretenus par les collaborateurs du Nord

et du Sud, ne favorise pas l'émergence de rapports de partenariats équitables. Si l'on considère le partenariat comme une construction, voire un processus, alors toute analyse sur le sujet devrait davantage s'intéresser aux énoncés explicites ainsi qu'aux non-dits qui colorent son inscription dans les relations de collaboration.

Mots clés : partenariat; collaboration; formation; recherche; sciences sociales; Afrique.

This article proposes and continues the reflective analysis begun by the social sciences on the collaborative relationships between researchers from North and South. In particular, it focuses on understanding partner relationships in terms of situations that are upstream from the formal constitution of forums for "scientific" exchanges. From this standpoint, the progressive breakdown in scientific training in the South, coupled with patronage networks supported and maintained by collaborators in the North and South, do not foster the emergence of equitable partner relationships. If we consider partnership to be a construction, or indeed a process, then every analysis of the subject should be especially interested in what is said explicitly as well as in what is not said, as these colour how it fits within collaborative relationships.

Keywords : research activities; partnership practice; global health; North-South cooperation; Africa.

INTRODUCTION

Le partenariat Nord-Sud dans le domaine de la recherche en Afrique subsaharienne a fait l'objet ces dernières années de plusieurs publications scientifiques (Droz et Mayor, 2009; Ridde et Capelle, 2011; Olivier de Sardan, 2011). Cependant, notre expérience de pratique de recherche dans ce contexte nous laisse croire que la plupart des écrits sur ce thème sont la résultante d'enjeux de pouvoir et de non-dits consubstantiels à leur mise en œuvre. Autrement dit, nous partons du principe que les défis provoqués par le partenariat de recherche dans ce contexte inégalitaire engendrent des stratégies d'acteurs que les principaux protagonistes connaissent parfaitement, mais ne peuvent que rarement aborder publiquement. L'anthropologie est

certainement l'une des sciences utiles à convoquer pour rendre compte de ces expériences connues, vécues, mais rarement écrites, nous parlons ici des fameux « unknown knowns » (Geissler, P.W., 2013).

S'appuyant sur une expérience de 10 ans au sein d'un laboratoire de recherche en sciences sociales au Niger et au Bénin (LASDEL), Olivier de Sardan (2011) partage ses points de vue sur les rapports et les défis de cette équipe de chercheurs face au partenariat du Nord. Ces défis s'associent à une tension, traduite par une formule lapidaire : « Ni dépendance envers les institutions du Nord, ni repli afrocentriste. » (Olivier De Sardan, 2011: 514) Cette formule, placée en note de bas de page de son texte, recèle une signification singulière sur les relations entre les chercheurs du Nord et du Sud. Ces dernières sont d'autant plus importantes qu'elles déclinent bien souvent la situation de la recherche en sciences sociales dans les espaces d'Afrique francophone. Quelles sont les incidences des relations dites de partenariat Nord-Sud sur l'état des sciences sociales dans les univers dédiés à la recherche en Afrique? Quels sont les enjeux pour les chercheurs du Nord et du Sud engagés dans les relations aux déclinaisons partenariales?

Ridde et Capelle (2011), quant à eux, se basent sur l'analyse de contenu de discours réalisée auprès de chercheurs du Nord et du Sud concernant leurs perceptions des relations de partenariat Nord-Sud et de leurs incidences. Celles-ci sont plus négatives pour les chercheurs du Sud qui se sentent ainsi engagés dans des rapports d'inégalité (par rapport à la formation, à la recherche, aux financements de la recherche) :

[...] différents problèmes relationnels découlent de la répartition très inégale du pouvoir qui s'établit inmanquablement et qui se calque sur d'anciennes relations liées à l'histoire coloniale. Un tel rapport de force paraît inévitable dans la mesure où les chercheurs du Nord concentrent les connaissances, l'expertise, les ressources, l'accès aux opportunités de financement et de publication (grâce notamment à leur meilleure maîtrise de l'anglais). Autant d'éléments qui ne favorisent pas un rapport égalitaire pourtant censé caractériser toute collaboration scientifique. (Ridde et Capelle, 2011 : 153)

L'existence de rapports inégalitaires accentuant les conditions de vulnérabilité des chercheurs du Sud est connue de tous. Mais qui va oser le dire? Les risques sont importants pour les chercheurs du Sud qui se hasarderaient à emprunter une voie critique dans les espaces scientifiques de tels rapports de collaboration. Mais d'un autre côté, les chercheurs du Nord souhaitant travailler sur des problématiques du Sud font parfois face à des difficultés organisées par leurs partenaires du Sud. Ainsi, comme souvent, rien n'est simple, et l'objectif de cet article n'est résolument pas de jeter la pierre à quiconque,

mais de tenter de rendre compte de situations que nous croyons délétères pour la recherche et qui proviennent de l'organisation d'un tel partenariat, sans être souvent abordées et mises au jour par les parties prenantes.

Cette contribution se présente comme une analyse réflexive, voire une continuité du débat autour de la problématique de la recherche en Afrique subsaharienne et des aspects récurrents dans les relations dites de partenariat Nord-Sud, plutôt qu'une réponse aux arguments développés par ces auteurs – d'ailleurs difficilement contestables. Comme Ridde et Capelle (2011) le soulignent à juste titre, l'appartenance au Nord ou au Sud renvoie plus aux institutions géographiquement réparties qu'à des critères de nationalité. Les arguments développés ici prendront appui sur plus de 10 années d'expérience, sur des observations vécues dans le cadre de relations de collaboration, voire de partenariat, dans des espaces de recherche africains auxquels les deux auteurs ont participé.

MAUVAISE FORMATION MASSIVE AU SUD

La mauvaise formation est indiscutable au Sud, à tout le moins dans l'espace de l'Afrique subsaharienne francophone que nous connaissons mieux. La situation s'est exacerbée avec les crises politiques et économiques, dont les répercussions se sont fait sentir dans les espaces universitaires. La mauvaise formation massive devient de plus en plus banale au Sud, elle s'est progressivement caractérisée par des rapports d'infantilisation et de clientèle entre les étudiants et de nombreux enseignants. Par exemple, dans un département de sociologie de cette région, il est largement su que des professeurs récitent le même texte à la virgule près depuis plus de deux décennies. L'infantilisation lors des cours magistraux est un des nids de la défaillance de rigueur à l'égard des apprenants. Le surnom attribué par les étudiants à l'un de ces professeurs d'université en dit long sur la forme infantilisante de ses cours : « point-virgule ». Le contenu des cours n'est généralement pas mis à jour, la production scientifique n'est pas suivie, et lorsque l'on demande à un étudiant venant de terminer sa maîtrise en sociologie quel est l'auteur qu'il connaît et a lu le plus, c'est le nom de Bourdieu qui est sans cesse cité. Nous avons fait cette expérience avec plusieurs dizaines d'étudiants ouest-africains. Évidemment, Bourdieu reste pertinent pour certains aspects, mais il nous a toujours paru curieux de n'entendre citer que son nom, comme si les connaissances sociologiques n'avaient pas évolué depuis, ou tout simplement comme si les enseignants actuels n'avaient pas mis à jour leurs ouvrages depuis leur formation doctorale, moment où Bourdieu était au sommet de son art et incontournable.

Le désengagement des institutions gouvernementales à l'égard des universités est le terreau de cette carence de l'enseignement académique dans cette région du monde. Les espaces universitaires dédiés aux sciences sociales retiennent très peu l'attention des autorités dans les pays du Sud. En sociologie comme en anthropologie sont orientés les nouveaux bacheliers à qui on ne sait souvent quoi proposer d'autre. Les effectifs sont pléthoriques dans les départements de sociologie (Bako-Arifari, 2007). En outre, les enseignants se retrouvent avec plusieurs dizaines d'étudiants à encadrer pour la réalisation du mémoire de maîtrise, ce qui parfois est source de conflits d'intérêt, de clientélisme ou d'autres abus de pouvoir, voire de corruption (*cf. supra*). Dans de telles situations où il devient difficile aux étudiants d'achever les cycles universitaires, il n'est pas rare que certains en viennent à payer, parfois de leur personne pour les filles (ce que nous avons aussi observé en médecine), des enseignants pour l'encadrement de leur travail. Dans ce contexte, l'absence de rigueur de l'analyse et les possibilités de plagiat sont importantes. Récemment encore, l'un de nous a été victime de plagiat dans un mémoire et, pour maintenir la paix sociale et certainement aussi le financement de l'institution, qui repose en partie sur le paiement des frais de scolarité, et pour donner des chiffres aux bailleurs de fonds, l'étudiant n'a pas été exclu et a même obtenu son diplôme. Une certaine tolérance des enseignants à l'égard des défaillances des étudiants découle du fait que ceux-ci sont couramment engagés et utilisés comme des enquêteurs dans des programmes de recherche.

PARTENARIAT ET RÉSEAU DE CLIENTÈLE

Jean-Pierre Olivier de Sardan (2011) écrit « [...] rares sont les doctorants africains en sciences sociales qui soutiennent des thèses de bon niveau international donnant lieu à des publications » (Olivier de Sardan, 2011: 512). Il est indéniable que, d'une manière générale, dans la part de production scientifique, celle de l'Afrique est mince. Elle est estimée à 1 % dans les publications scientifiques internationales (Bourdet, 2010 : 21). Mais il n'en demeure pas moins que cette phrase de J.-P. Olivier de Sardan est surprenante. Les auteurs de bonnes thèses sont-ils toujours formés et encouragés à la publication de leurs travaux? Rappelons que nombreux sont encore les chercheurs africains qui suivent le cycle de formation doctorale au Nord, dans des pays francophones où l'encouragement à la publication est faible et sans commune mesure avec le contexte nord-américain, dont les dérives quantitativistes sont aussi à considérer. Notons également qu'au vu de l'importance de la corruption

et de l'attribution des bourses hors des critères de mérite universitaire¹, ce que la crise et la baisse de la qualité de l'enseignement scolaire accentuent, il y a de bonnes chances que de nombreux doctorants n'aient pas le niveau pour entamer des études en thèse de sciences sociales².

Les effets des logiques clientélistes des formateurs du Nord ne sont pas non plus négligeables. Les exemples de jurys de soutenance composés selon une logique de copinage plutôt que sur la base de la rigueur disciplinaire ne manquent pas. Nombreux sont ces exemples qui alimentent les conversations informelles au Nord comme au Sud. La précipitation dans l'attribution du diplôme de doctorat à des Africains tient parfois autant à des motifs sociaux et/ou économiques qu'à des critères scientifiques. Lors d'une soutenance à laquelle nous avons assisté, nous avons par exemple été très surpris que l'étudiante obtienne finalement sa thèse alors que l'un des membres du jury avait pendant de nombreuses minutes fustigé la qualité de son travail, notamment parce qu'aucun article anglophone n'était cité, ce qui est pour le moins curieux.

Il faut également examiner la finalité des relations entre les doctorants et leurs « maîtres³ » du Nord. Une fois le diplôme obtenu, l'ex-doctorant retourne au pays et peut ainsi devenir un partenaire privilégié. « Les équipes du Nord se satisfont le plus souvent d'avoir comme partenaires en Afrique des chercheurs isolés, qui apparaissent alors comme leur caution, leur protégé ou leur "client". » (Olivier de Sardan, 2011 : 513) Les relations « protégés/partenaires » ont souvent leurs petites histoires. Et les relations dites de partenariat n'y échappent pas. Les chercheurs du Nord comme du Sud se satisfont le plus souvent des multiples non-dits que recouvrent leurs accords et relations de partenariat. De faux partenariats Nord-Sud seront mis en place, dans lesquels les collaborateurs du Sud sont souvent utilisés comme des « faire-valoir auprès des bailleurs de fonds » et les collaborateurs du Nord apparaîtront comme une plateforme d'accès aux ressources et aux publications dans des revues renommées. L'existence et la forte prégnance de réseaux de clientèle sont des corollaires à ces programmes de partenariat Nord-Sud inertes.

1. Cette situation n'est évidemment pas propre à l'Afrique; il suffit de penser à certains pays en Amérique latine ou même à certains concours de recherche en France.

2. Cette situation n'est pas spécifique aux sciences sociales et il y aurait autant à dire des autres disciplines.

3. Le terme de « maîtres » est ici employé car il est largement utilisé dans le contexte de l'Afrique francophone; il suffit de participer à un jury de thèse de médecine pour s'en convaincre... qualité des thèses dont on ne parlera pas ici et sur laquelle il y a pourtant bien à dire...

Les accords sont conclus de façon tacite et sont souvent fondés sur des non-dits : « Certains n'hésitent pas à parler d'une infantilisation des chercheurs africains par ceux du Nord, surtout lorsque les statuts académiques diffèrent et que s'ajoute au sentiment de supériorité des chercheurs du Nord à l'égard des chercheurs du Sud celui du maître vis-à-vis de son (ancien) élève. » (Ridde et Capelle, 2011 : 154) Ainsi, le partenaire africain sera invité à une réunion à Paris quand bien même les deux parties reconnaissent l'efficacité scientifique presque nulle de ce déplacement. Un billet d'avion et des frais d'hôtel en Europe sont difficilement refusables dans un contexte de pénurie des ressources et un milieu social qui valorise les séjours en Europe. D'ailleurs, plus ces missions sont courtes, mieux elles valent pour la reconnaissance sociale.

Un des corollaires à cela consiste en des relations au travail scientifique inévitables : les collègues du Nord pensent et écrivent le projet et les articles, les collègues du Sud sont cantonnés dans le recueil de données sur le terrain.

Au Sud, les milieux dédiés à la recherche ne sont guère présents : les départements de sociologie n'existent que de nom, ce sont des individus qui se côtoient et qui se méfient les uns des autres. Les stéréotypes ont de beaux jours devant eux. Ainsi, le présupposé sur l'incapacité des chercheurs africains à travailler ensemble ou des collègues africains à travailler rigoureusement pour une recherche de qualité meuble les conversations privées. Mais on sait aussi que les stéréotypes, l'« Afrique des idées reçues » (Courade *et al.*, 2006; Ridde et Samb, 2013, à paraître), ont leur fond de vérité. En somme, l'idée du grand partage reste encore prédominante dans l'inconscient de nombreux chercheurs en sciences sociales. On le sait, les attributs des conduites des Noirs émis pendant la période coloniale persistent de façon implicite. Avec un brin d'humour, l'inacceptable est souvent osé. À propos d'un collègue africain installé à une table placée dans un coin de son bureau, ce jeune chercheur en sciences sociales lance à une collègue européenne : « *Tu as vu comment je le fouette pour qu'il puisse travailler?* » La collègue nous dira plus tard combien elle s'est sentie mal à l'aise devant de tels propos, d'autant plus que le collègue africain n'a pas réagi.

L'INSCRIPTION DU PARTENARIAT DANS LA DIVISION DES CHERCHEURS DU SUD

Il s'agit moins de malentendus que de convenances implicites qui arrangent les uns et les autres. À côté des relations privilégiées tissées et conservées avec un « patron » existe un malaise contribuant à désintégrer les initiatives de collaboration entre les chercheurs du Sud, lorsqu'elles existent. La

constitution des réseaux de clientèle se fait bien souvent par des chercheurs du Nord et passe également par leurs capacités à créer des tensions et de la concurrence entre leurs collègues du Sud. Le principe du « diviser pour mieux régner » devient opérateur dans ce contexte. Un jeune chercheur du Nord arrive ainsi dans une nouvelle ville où il doit continuer l'élaboration d'un programme de recherche entamé par un de ses collègues qui est rentré dans son université européenne d'origine. Dans le langage technique de la coopération, on appelle cela un « tuilage ». La mise en chantier d'un cadre d'échanges scientifiques est compromise, car le nouveau tient à poser « sa marque » avec les collègues nationaux, dont certains ne manquent pas d'exprimer des questionnements sur ces démarches « déconnectées » de deux chercheurs intervenant au nom de la même institution du Nord. Ces stratégies de concurrence entre des collègues du Nord intervenant dans la même institution ou pour le compte du même projet se font au détriment de la recherche et de la construction de rapports de collaboration établis dans la durée.

L'INÉGALITÉ D'ACCÈS AUX GUICHETS DE FINANCEMENT DES PROJETS

Cela pourrait paraître une tautologie que de dire que les chercheurs du Nord ont un accès plus aisé aux bailleurs de fonds pour le financement des projets de recherche que leurs collègues du Sud. Davantage que leurs collègues du Sud, les chercheurs du Nord ont une connaissance fine des guichets, des réseaux et des conditions de financement. Cette meilleure accessibilité/connaissance se conjugue avec l'autorité, la propriété des thèmes de recherche. Concédonsons-le : peu de thèmes de recherche émergent du Sud, viennent des chercheurs du Sud. En soulignant à juste titre le fait que les chercheurs du Nord ont plus accès aux financements et qu'ils orientent de ce fait les recherches, Hélène Charton soulignait que, « dans ces conditions, de nombreux pays africains ont du mal à créer les conditions d'une production scientifique autonome » (Bourdet, 2010 : 22). Évidemment, le fait que les pays du Sud accordent peu, voire pas, de priorité à la recherche explique en grande partie ce décalage dans l'accès aux ressources : 0,5 % du PNB est consacré à la recherche pour les pays d'Afrique contre 2 % pour l'Europe et l'Amérique du Nord ! Il est évident que si tel n'était pas le cas, les chercheurs du Nord auraient aussi, à leur tour, peu/pas d'accès aux financements de la recherche au Sud. Il est indéniable qu'il y a rarement possibilité de financement de la

recherche au Sud sans exigence de « partenariat Nord-Sud ». L'assignation de la collaboration entre chercheurs du Nord et du Sud est donc obligatoire pour l'obtention de financements dédiés à la recherche⁴.

LA CONJUGAISON DE LA CRISE ÉCONOMIQUE ET DES MAUVAISES CONSULTATIONS

Avec la crise socioéconomique que traversent la plupart des pays d'Afrique (Abé, 2005 : 44; Olivier de Sardan, 2000), le marché de la consultance est un espace dans lequel professeurs d'université, étudiants, sociologues et anthropologues aux statuts et aux reconnaissances variés se bousculent, se font concurrence pour se voir octroyer les prestations dans les projets de développement. La demande suscite l'offre, et les chercheurs du Nord et du Sud sont souvent actifs dans les mêmes marchés, la consultation de la part des universitaires n'étant en rien l'apanage du Sud.

Des étudiants mal formés, ou dont la formation n'est pas aboutie, se qualifient comme des consultants. Les étudiants, ou les jeunes ayant à peine obtenu une maîtrise en sociologie par exemple, n'ont en effet aucun scrupule à se déclarer « sociologue consultant ». Il faut dire que les projets d'intervention pour l'élaboration desquels les compétences de sociologues ou d'anthropologues sont attendues sont de plus en plus courants. Dans le domaine de la santé par exemple, et c'est un vieux débat dans les écrits anthropologiques, il est bien souvent fait appel à leurs compétences pour adapter les projets aux populations, le concept de culture étant rapidement instrumentalisé et les sciences sociales se mettant ainsi au service des développeurs avec peu de rigueur. Cette situation, encore une fois, n'est pas le propre des jeunes du Sud, comme dans ce pays sahélien où une ONG du Nord a déplacé une jeune anthropologue de son siège pour qu'elle fasse une étude sur les pratiques alimentaires des enfants dans un pays où elle n'avait jamais mis les pieds et avec une méthode d'enquête qu'elle ne maîtrisait absolument pas. Mais encore une fois, cela n'est pas spécifique aux sciences sociales. Puisque souvent ces consultations sont des évaluations, on constate combien rares sont les consultants disposant d'une réelle formation et expérience en matière d'évaluation de programme. Dans le domaine de la santé, du VIH par exemple, on va faire appel à un médecin, voire à un

4. Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada semble aller à l'opposé depuis quelques années, refusant simplement de financer les Canadiens et octroyant les fonds uniquement aux institutions africaines, ce qui n'est pas sans fragiliser les chercheurs canadiens qui travaillaient auparavant en Afrique.

épidémiologiste, mais dont les faibles connaissances en évaluation ne lui permettraient pas de répondre aux besoins de son client, en l'occurrence le programme national de lutte contre le VIH.

Pour Elikia M'bokolo, « [t]out ce qui fragilise les chercheurs africains – leur piètre statut social, les difficultés matérielles à travailler et les obstacles qu'ils rencontrent depuis quelques années pour circuler et échanger avec leurs homologues européens⁵ – entrave l'avenir de la recherche sur le continent » (2010 : 16). L'un des effets du marché qui se joue autour des actions de développement est une motivation plus forte pour l'employabilité en consultance que pour la recherche des inscrits dans les départements de sociologie et d'anthropologie des universités d'Afrique francophone : « Lorsque l'on se penche sur les causes de cet engouement pour les sciences sociales, on s'aperçoit que la première est le marché d'emploi que représente le monde du développement » (Bako-Arifari, 2007 : 180). L'engouement pour les études en sciences sociales motivé par ces raisons n'est évidemment pas mauvais en soi, puisque l'on n'a pas forcément besoin de milliers de chercheurs en sciences sociales. Mais ces motivations individuelles sont parfois parallèles à celles d'une autre catégorie d'étudiants, qui, après le baccalauréat, sont victimes d'orientation arbitraire en sociologie quand leur profil ne retient pas l'attention de la commission chargée des orientations disciplinaires des jeunes bacheliers (fin du secondaire). Quoi qu'il en soit, la motivation intéressée ou l'orientation arbitraire ne peuvent justifier

une recherche mercenaire au rabais, alimentaire, coupée de la socioanthropologie du développement fondamentale. Or, il ne peut y avoir de bonne socioanthropologie du développement appliquée sans socioanthropologie du développement fondamentale pour l'alimenter en analyses, en concepts, en problématiques, en exigences méthodologiques. C'est la qualité des procédures de connaissance de la socioanthropologie du développement qui, seule, peut lui permettre d'apporter une quelconque contribution à l'action (Olivier de Sardan, 2004 : 38).

Lorsque nous avons récemment engagé un jeune « sociologue » dans une recherche alors qu'il était depuis plusieurs années habitué à la consultation, nous avons été rapidement interloqués par son absence totale de réactivité et d'intérêt devant l'objet de recherche. Il posait mécaniquement les questions du guide d'entretien, attendant la réponse, et si cette dernière était laconique, il ne relançait pas son interlocuteur, ne cherchait pas à comprendre, se contentant de noter la réponse en quelques mots, ce qui est inutile pour une recherche, mais convient peut-être pour une consultation où on ne cherche pas à aller en profondeur.

5. Nous manquons ici de place pour évoquer le sujet de l'obtention des visas pour les chercheurs du Sud. Voir RIDDE, GAGNON et DE KONINCK (2007).

Du côté des bailleurs de fonds, les sommes allouées pour les frais de consultance, les *per diem* et autres frais d'incitation s'établissent davantage à partir des stratégies de nuisance interindividuelle que de collaboration (Ridde et Capelle, 2011; Gruénais, 2005) : payer au prix fort pour ne pas perdre les meilleurs ou bien pour que le projet soit élaboré. Des projets ont leurs consultants. Les attributions des recherches aux consultants échappent souvent à des logiques d'évaluation basées sur des critères scientifiques : là encore, les rapports clientélistes sont observables. À chaque bailleur son réseau de consultants ou d'experts nationaux : après une dizaine d'années au sein de la coopération allemande au Burkina Faso, Andrea Reikat (2012) explique son pessimisme par rapport à la pérennité des effets de développement, compromise par des logiques de répétition et de duplicité des interventions... Tout se passe comme si donateurs et bénéficiaires partageaient la même idée quant à la permanence et à la continuité de l'aide au développement.

L'improvisation socioanthropologique est souvent de mise. Les cartes de visite sur lesquelles se lit une référence à des compétences sociologiques ou anthropologiques parsèment le paysage de la chasse aux consultations. Moins qu'une reconversion professionnelle, cela donne lieu à une reconversion opportuniste qui n'a d'autre but que la recherche de la subsistance. Si cela n'est pas forcément négatif, nous sommes loin des enjeux de distance épistémologique entre le sujet et l'objet (Fassin, 1989). Dans les situations auxquelles il est fait allusion, la tâche de l'anthropologue est résumée par l'unique mention de la capacité à faire des entretiens. D'ailleurs, les anthropologues engagés dans des projets de développement prêtent souvent le flanc à cette perception simpliste du métier. Pour expliquer la démarche adoptée, il suffira à l'anthropologue engagé dans un projet de mentionner qu'il a réalisé des entretiens individuels, dont on ne sait jamais vraiment ni le nombre, ni la procédure d'échantillonnage et encore moins la méthode d'analyse, alors qu'il existe de nombreux ouvrages sur la question⁶. Tout se passe comme si un travail disciplinaire se résumait uniquement au recueil de discours. Les réunions rassemblant des spécialistes d'autres disciplines offrent ainsi des espaces de suspicion et de condescendance vis-à-vis du spécialiste recruté pour la compréhension d'un phénomène sociologique. Il y a quelques années, dans une capitale, se sont tenues des journées scientifiques organisées par une agence de recherche et permettant aux chercheurs de faire des exposés sur leurs travaux. Cette manifestation réunissait surtout des bailleurs de fonds, des médecins et des spécialistes en sciences sociales. À plusieurs reprises, nos voisins médecins ont parié sur les annotations des

6. Voir, à titre d'exemple : PAILLÉ et MUCCHIELLI, 2003; OLIVIER DE SARDAN, 2008; OUATTARA, ZONGO et GRUENAI, 2012.

diapositives des socioanthropologues rendant compte de la méthodologie qu'ils disaient avoir utilisée. Les rires marquaient la coïncidence des paris et des diapositives sur la méthodologie. Ils disaient ne pas être convaincus par de telles paroles récurrentes dans de nombreuses présentations des socioanthropologues et se targuaient de pouvoir en faire autant et d'être eux aussi des socioanthropologues, comme ils devaient aussi se qualifier d'évaluateurs.

DE LA NÉCESSAIRE LÉGITIMITÉ DE PUBLIER?

Mais il y a autre chose : l'esprit du grand partage implique une forme d'inconscient dans la logique du partage des tâches scientifiques. Ainsi, certains ont la tâche de recueillir des données de terrain, tandis que les autres s'adonnent à l'analyse. Cette opposition des étapes relevant de la pratique de recherche persiste tant bien que mal dans de nombreux travaux africanistes. Les règles de collaboration entre les chercheurs du Nord et du Sud n'échappent guère à cette répartition implicite des tâches. Toutefois, celles-ci semblent cantonner les chercheurs d'Afrique francophone dans une vulnérabilité scientifique sous-tendue par une illégitimité dans la noble corvée de la rédaction et de la publication. Au Burkina Faso, seulement 5 % de l'ensemble des articles publiés depuis 1980 dans le domaine du financement de la santé ont un premier auteur africain (Ridde *et al.*, 2012). La publication, justement, parlons-en. Jean-Pierre Olivier de Sardan écrit que « [...] très peu de chercheurs africains publient dans des ouvrages scientifiques reconnus ou dans des revues internationales ». Cela est juste. En revanche, il semble important d'évoquer quelques déterminants d'une telle situation : écrire est un exercice pour le moins difficile, ardu. On évoquera les conditions matérielles, dont l'absence dans les contrées africaines ne permet pas aux chercheurs de s'investir dans la réflexion théorique, l'analyse des données et l'écriture. Il faut aussi relever le manque de formation à l'écriture scientifique. On voit encore parfois des articles (ou des programmes de recherche) qui se focalisent sur un sujet sans avoir fait la démonstration préalable de sa pertinence scientifique (en l'inscrivant dans l'état des connaissances internationales) et qui ne citent aucun article international, moins en raison d'un manque d'accès aux revues que de difficultés de compréhension de l'anglais. Dans un autre sens, on doit aussi évoquer les requêtes de chercheurs du Sud à être coauteurs d'articles écrits par leurs collègues du Nord alors même qu'ils n'ont contribué que minimalement à la réflexion, à l'analyse ou à la rédaction du protocole. Les règles de l'*authorship* à l'échelle internationale ne sont pas connues la plupart du temps.

Notons également le paradoxe pour des institutions au Sud à ne pas valoriser et encourager la qualité des publications dans des revues internationales. Par exemple, le système de promotion des enseignants-chercheurs par le CAMES⁷ ne prend en compte que le nombre de publications, quelles que soient la nature et/ou la qualité de la revue dans lequel l'article est publié, mais refuse les articles publiés dans les revues électroniques pourtant en pleine croissance, car en accès libre notamment. Cet état de fait n'incite pas les enseignants-chercheurs à soumettre leur production dans des revues renommées. Tout se passe comme si les chercheurs du Sud devaient être cantonnés à publier dans des documents nationaux. Récemment, nous avons ainsi commenté une version préliminaire d'un texte envoyé par un collègue d'Afrique. La base de l'article était intéressante, mais il fallait encore beaucoup de travail pour le soumettre à une revue internationale. Face au peu d'exigence institutionnelle, le chercheur a préféré envoyer son texte à une revue nationale de très faible envergure, texte qui a été rapidement accepté. Si l'on convient qu'écrire relève d'un exercice, alors il devient urgent et légitime que les chercheurs du Sud occupent une place dans l'arène de l'écriture afin que la publication de qualité soit plus équitable.

La possibilité de publier est soutenue également par l'existence de réseaux. Comme aime le dire un collègue européen afin d'illustrer l'importance pour un chercheur de s'impliquer dans des réseaux : « ce ne sont pas les institutions qui boivent le café ensemble ». Les questions éthiques récurrentes ne sont pas non plus négligeables en matière de publication. À l'issue de programmes de recherche souvent en partenariat, des publications sont faites à titre individuel par des chercheurs du Nord. Quelle signification donner au partenariat? Quand commence et se termine un partenariat? Quelle forme le partenariat devrait-il avoir? Quels en sont les critères? Autant de questions qui devraient prendre la forme d'un échange constructif entre les chercheurs appartenant à des institutions qui relèvent de nations ayant entretenu des liens historiques de colonisateurs/colonisés.

CONCLUSION

Il est incontestable que l'iniquité des relations partenariales Nord-Sud a un effet sur la déliquescence progressive de la recherche au Sud. En appréhendant les raisons historiques d'une telle déliquescence, l'historien Elikia M'bokolo soulignait à juste titre, dans une interview parue dans la revue

7. Le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) est un organe chargé entre autres de l'évaluation des enseignants et des chercheurs de 17 pays d'Afrique francophone.

Sciences au Sud publiée par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), les situations différentes de la recherche en sciences sociales dans les pays d'Afrique francophone et anglophone :

Dans les pays francophones par contre, on a calqué le modèle français, en montant à la fois des instituts de recherche et des universités dont les compétences et les faibles moyens humains et matériels se faisaient parfois concurrence. Et paradoxalement, le déploiement des centres de l'Orstom dans cette partie du continent, tout en donnant les moyens de travailler aux chercheurs français et africains, a parfois dédouané les États d'investir dans leur propre système de recherche[...] Malheureusement, la ferveur scientifique initiale s'est rapidement essoufflée[...] L'Afrique d'aujourd'hui a singulièrement moins d'ambitions scientifiques que l'Afrique des indépendances. (M'bokolo, 2010 : 16)

Voilà qui est dit et difficilement contestable.

Cependant le faible développement des sciences sociales, associé en partie à la « fabrication du silence » des chercheurs, a aussi à voir avec l'émergence des partis uniques qui ont vite remplacé le pluralisme politique des ères des indépendances (Abé, 2005 : 52) C'est dans cette optique que le sous-développement des sciences sociales en Afrique subsaharienne alimente et se conjugue avec le devenir des espaces sociologiques, politiques et économiques : « Le sous-développement des sociétés africaines apparaît ainsi comme la médiatisation de celui de la pratique des sciences sociales en Afrique. Ainsi se dévoile la corrélation entre ces dernières et le devenir de ce continent. » (Abé, 2005 : 57). Il faut le dire : les sciences sociales ont failli à « leur rôle d'éclaireurs et d'éveilleurs de la conscience collective, ayant charge de dire le possible et le souhaitable » (Caillé, 1993 : 7). « Repli corporatiste » des chercheurs en sciences sociales, qui s'associe à leur absence de la scène politique (Kaboré, 1991; Diouf, 1993).

BIBLIOGRAPHIE

- ABÉ, C. (2005). « Les sciences sociales face au devenir de l'Afrique. Entre construction et déconstruction », dans K. R. MATSHEDISHO et C. ABE, *Les sciences sociales et l'avenir de l'Afrique*, Dakar, Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA), 33-87.
- BAKO-ARIFARI, N. (2007). « La médiation socioanthropologique entre savoir et action. Plaidoyer pour un métier de médiateur en action publique », dans T. BIERSCHENK, G. BLUNDO, Y. JAFFRE et M. TIDJANI ALOU, *Une anthropologie entre rigueur et engagement*, Leiden/Paris, APAD/Karthala, 175-199.
- BOURDET, J. (2010). « La recherche en plein essor », *Le journal du CNRS*, n° 244, 21-23.
- CAILLÉ, A. (1993). *La démission des clercs. La crise des sciences sociales et l'oubli du politique*, Paris, La Découverte.

- COURADE, G., GUYOT, S., POUSSART-VANIER, M. et P. JANIN (dir.) (2006). *L'Afrique des idées reçues*, Paris, Éditions Belin.
- DIOUF, M. (1993). « Les intellectuels africains face à l'entreprise démocratique. Entre citoyenneté et expertise », *Politique Africaine*, n° 51.
- DROZ, Y. et A. MAYOR (2009). *Partenariats scientifiques avec l'Afrique. Réflexions critiques de Suisse et d'ailleurs*, Paris, Karthala.
- FASSIN, D. (1989). « À chacun son métier », dans *La recherche sous conditions*, Paris, Association française des anthropologues, 103-109.
- GEISSLER, P.W., 2013 PUBLIC SECRETS IN PUBLIC HEALTH: KNOWING NOT TO KNOW WHILE MAKING SCIENTIFIC KNOWLEDGE AMERICAN ETHNOLOGIST, 40 (1) 13-34
- GRUÉNAIS, M.-E. (2005). « Les formations continues des personnels de santé en Afrique : un marché nécessaire? », dans S. MAPPA (dir.), *Le savoir occidental au défi des cultures africaines. Former pour changer?*, Paris, Karthala, 326-350.
- KABORÉ, O. (1991). « Problématique de la recherche anthropologique au C.N.R.S.T. (Burkina Faso) », *Bulletin de l'APAD*, n° 1. En ligne, <<http://apad.revues.org/301>>, consulté le 4 octobre 2012.
- M'BOKOLO, E. (2010). « Interview d'Elikia M'bokolo. Les indépendances portaient une ambition scientifique », *Sciences au Sud*, n° 57, 1-16.
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P. (2011). « Promouvoir la recherche face à la consultance. Autour de l'expérience du LASDEL (Niger-Bénin) », *Cahiers d'études africaines*, vol. 2-3, nos 202-203, 511-528.
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P. (2008). *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socioanthropologique*, Louvain-La-Neuve, Academia-Bruylant.
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P. (2004). « Le chaînon manquant », *Courrier de la planète*, n° 74, 36-40.
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P. (2000). « Dramatique déliquescence des États en Afrique », *Le Monde diplomatique*, février, 12-13.
- SOUATTARA, F., ZONGO, S. et M.-E. GRUÉNAIS (2012). « Une anthropologie appliquée et impliquée dans un projet de développement en santé. Expérience d'une démarche qualitative avec des professionnels de santé au Burkina Faso », *Recherches qualitatives*, vol. 31, n° 1, 29-46.
- PAILLÉ, P. et A. MUCCHIELLI (2003). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Colin.
- REIKAT A. (2012). « Jeux de rôles - ou : l'intermédiaire professionnel » a-t-il une place dans le système de l'aide au développement ? », *Bulletin de l'APAD*, n°34-6 : 175-191.
- RIDDE V. et O. SAMB (2013, à paraître). « Les idées des agents de santé sur la gratuité des médicaments et des soins en Afrique de l'Ouest », dans M. EGROT et A. DESCLAUX (dir.), *La pharmaceutisation au Sud. Anthropologie du médicament à ses marges*, Paris, Éditions de l'IRD.

- RIDDE, V., ZERBO, R., YAOGO, M., FAYE, A. et O. SAMB (2012). *Les deux solitudes. Les systèmes de recherche et d'organisation des soins de santé au Burkina Faso à travers l'histoire du paiement des soins par les patients*, Montréal, CRCHUM/CNRST/africsanté.
- RIDDE, V. et F. CAPELLE (2011). « La recherche en santé mondiale et les défis des partenariats Nord-Sud », *Revue canadienne de santé publique*, vol. 102, n° 2, 152-156.
- RIDDE, V., GAGNON, E. et M. DE KONINCK (2007). « Scientifiques avec ou sans frontières? », *Bulletin de l'Association pour la santé publique du Québec*, septembre-octobre, 5-7.